Faites de Louis RÉGULIER

présenté par le **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**
soutenu par la **F. G. D. S.** (Parti Socialiste S. F. I. O.
Parti Radical, Convention et Clubs) et le **P.S.U.**

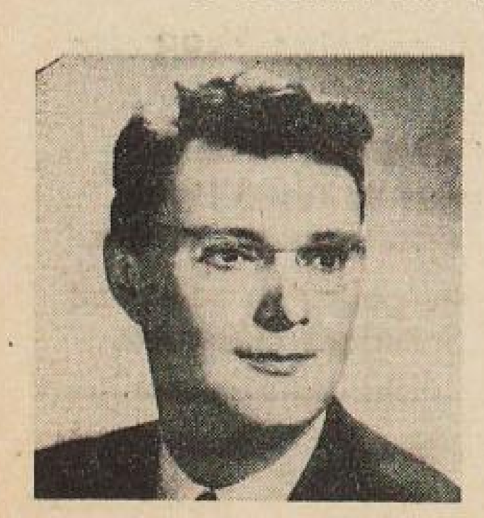
VOTRE DÉPUTÉ



LOUIS REGULIER

CANDIDAT

- 36 ans, marié, un enfant, cheminot à la gare des Batignolles. Adhère au syndicat C.G.T. en 1951 ; il participe activement à toutes les luttes de sa corporation et, en raison de son activité militante pour la défense des intérêts des cheminots, ces derniers lui ont confié d'importantes responsabilités syndicales. Membre du Bureau de la Fédération de Paris. Secrétaire de la section Gare des Batignolles.



ROBERT JEAN

SUPPLEANT

- 36 ans, tourneur, membre du Parti Communiste depuis 1947. Secrétaire du Comité d'Arrondissement.

Dimanche prochain, 12 mars 1967, vous élirez votre député et votre choix aura une grande importance.

Comme vous le savez, dimanche dernier, 38 % des Français ont cru devoir renouveler leur confiance à l'U.N.R.

Mais l'ensemble des partis et organisations de gauche a groupé 45 % des suffrages, soit 7 % de plus que l'U.N.R.

Pour sa part, le Parti Communiste a gagné un million de suffrages et reçu le soutien de 23 % du corps électoral.

Le devoir des démocrates, des républicains est d'envoyer à l'Assemblée Nationale une **opposition puissante** qui agira pour le progrès social, la démocratie et la paix.

Le Ministre Missoffe perd 2,5 % des voix. Louis Régulier recueille 23,3 % des suffrages et gagne 500 voix.

L'ensemble des forces de gauche passe de 32,5 % au premier tour des présidentielles à 40 %, soit un gain de 7,5 %.

IL EST DONC POSSIBLE ET NECESSAIRE DE BATTRE LE CANDIDAT U.N.R.

C'EST POSSIBLE.

Dans tout le pays, en application DES ACCORDS CONCLUS EN DECEMBRE 1966, partis et organisations de gauche vont soutenir un candidat unique.

Dans notre circonscription, c'est Louis REGULIER que le suffrage universel a désigné pour devenir le candidat de tous les républicains et démocrates qui prolon-

geront sur son nom leur vote du premier tour.

En votant pour lui, de nombreux électeurs et électrices du Centre Démocrate indiqueront leur attachement au progrès social et à la démocratie.

Il devient donc le candidat de celles et de ceux qui, par delà leur diversité d'opinion politique, philosophique ou religieuse sont opposés, résolument, à la politique anti-sociale et anti-démocratique actuelle.

C'EST NECESSAIRE

Dans la future Assemblée Nationale, il est nécessaire que l'opposition démocratique dispose d'un nombre important d'élus.

Porte-parole des couches laborieuses, ils défendront leurs revendications essentielles et s'opposeront aux projets gouvernementaux, déjà connus, qui visent à remettre en cause certains droits sociaux et démocratiques.

Notre circonscription peut et doit se donner un député qui traduira la volonté et les aspirations des travailleurs manuels et intellectuels, de toutes les victimes de la politique gaulliste.

DIMANCHE 12 MARS

EN VOTANT POUR

Louis RÉGULIER

CANDIDAT D'UNION DE TOUS LES REPUBLICAINS

vous affirmerez votre volonté de progrès et de paix ;

votre volonté d'union des forces de gauche ;

votre certitude dans l'avenir démocratique de la France.

Des délégations du Parti Communiste Français, de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste comprenant notamment :

Waldeck ROCHET

François MITTERRAND

Guy MOLLET

René BILLÈRES

se sont rencontrées le 6 mars. Elles ont souligné que le total des suffrages obtenus par les formations de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'action de la Ve République.

Les délégations ont réalisé la candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où celle-ci sera présente.

Elles invitent les électrices et les électeurs à reporter dans la 24e circonscription leurs suffrages sur Louis REGULIER, candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel.

GRANDE REUNION D'UNION DEMOCRATIQUE avec émission télévisée

VENDREDI 10 MARS, A 20 H 30, Ecole, 19, rue du Capitaine-Lagache

avec **Louis REGULIER**
candidat d'union
de tous les républicains
présenté
par le **Parti Communiste Français**

René MIFFRE
F.G.D.S.

Pierre NARDIN
P.S.U.

et **François HILSUM**
membre du Comité Central du Parti Communiste Français.
Secrétaire général du mouvement de la Jeunesse communiste.

Cette circulaire n'est pas à mettre dans l'urne, votre vote serait annulé. Utilisez le bulletin de vote.

Louis REGULIER.
Vu le candidat.

S.G.P., Paris.